

Projet Mine Arnaud

Mémoire

Mylène Roy

Baie-Comeau,

Originaire de Sept-Iles, j'ai dû quitter la région dans les dernières années afin de compléter mes études. Ainsi, je termine actuellement ma dernière année de résidence en médecine familiale. Il était cependant très clair pour moi dès le tout début que je désirais revenir dans ma ville natale pour y faire carrière. Les principales raisons qui motivaient ce choix étaient : la qualité de vie, la proximité de la famille, les activités en nature, etc. Dernièrement, la mise en lumière du projet

Mine Arnaud m'a réellement inquiétée quant à ses impacts potentiels. J'en ai beaucoup discuté et je me suis présenté quotidiennement aux séances d'audience publique du BAPE, et je vous fais part ici des divers points qui m'intéressent particulièrement.

Tout d'abord, le manque d'impartialité du Gouvernement du Québec dans ce dossier m'a semblé flagrant! Investissement Québec agissant comme actionnaire principal dans ce projet... comme simple citoyenne, j'ai cru que les fonctionnaires du Ministère des Ressources naturelles, ceux de la santé et de l'environnement verraient à notre protection. Aux séances du BAPE, leurs réponses à certaines questions m'ont parfois même semblé farfelues : j'ai eu l'impression qu'ils ont oublié leur rôle d'experts dans ce dossier. Par exemple, lors d'une question concernant l'étude toxicologique, M.Michel Duquette affirme que des experts de différents ministères ont conclu qu'il n'y avait pas de raison d'en effectuer une, après avoir vérifié le potentiel toxique des particules auprès du promoteur... Pourquoi n'ont-ils pas forgé leur propre opinion à ce sujet? Le promoteur est-il l'agent le plus fiable lorsque l'on sait pertinemment qu'une étude coûte des milliers de dollars, et que le but ultime d'une telle compagnie est de faire le maximum de profit? Pour moi comme pour des dizaines de personnes avec qui j'ai discuté après les séances du BAPE, les fonctionnaires dans le dossier de Mine Arnaud ont perdu beaucoup de crédibilité. Après cette déception, sur qui alors pourrai-je baser ma confiance pour me protéger?

J'ai aussi été inquiète en réalisant que Mine Arnaud ne considérait pas certaines recommandations, par exemple concernant le diamètre du ponceau du ruisseau Clet. Nous l'avons vécu à plusieurs reprises dans les dernières années : le bris de la route 138 nous cause des maux de tête importants! Faut-il attendre un tel incident, et alors nous dirons : eh oui, c'était bien vrai, le ponceau n'était pas assez large?! Je crois qu'il y a une bonne raison pour que Mine Arnaud préfère attendre et se fermer les yeux devant cette recommandation : la différence, c'est qui paiera la facture... Le risque d'accident est aussi bien d'actualité avec le déversement de milliers de litres de mazout par la compagnie Cliffs, elle aussi dans la baie de Sept-Iles...Que ce soit à cause des vieilles installations ou d'une erreur humaine, nous la savons tous qu'un jour à Mine Arnaud, les installations seront aussi vieilles, et les hommes distraits. Peu importe les calculs, les études ou les modélisations, le risque d'incident environnemental sera présent.

En tant que médecin résident, il est évident que je porte une attention particulière à la santé. Avec le dynamitage et le transport des matières, la qualité de l'air m'inquiète beaucoup. L'incidence de cancer du poumon significativement plus élevée à Sept-Iles par rapport au reste du Québec en fait une population déjà plus à risque. Les rejets dans la baie de Sept-Iles et dans le lac Rapides, notre source d'eau potable, se feront certainement sentir... mais l'incidence d'une maladie n'augmente généralement que des années après le début de l'exposition, et c'est déjà trop tard... Finalement, dans le portrait de santé global, il ne faut pas oublier la qualité de vie! Le bruit, les poussières, la perte de territoires de belle nature, le changement de paysage : ils auront tous des impacts sur les sept-iliens!

À la lumière de toutes ces inquiétudes, vous comprendrez que je me questionne sérieusement : les inconvénients du projet Mine Arnaud, notamment sur la santé, la protection du territoire et le risque d'incidents sont bien présents. Mais qu'est-ce que le projet Mine Arnaud amènera de positif aux citoyens de Sept-Iles? La seule et unique raison évoquée par certains : ce sera bon pour l'économie. Tout d'abord, je crois que dans aucun cas, le potentiel de profit d'un projet ne doit prévaloir sur la santé ou l'environnement. De plus, il ne s'agit pas ici de diversité économique, alors que Sept-Iles dépend déjà amplement des compagnies minières. Finalement, tel que déjà vu dans certains chantiers sur la Côte-Nord dernièrement, permettez-moi de douter que les emplois créés seront occupés par des sept-iliens, et que les sous-contractants engagés seront aussi du milieu.

Bref, la réalisation du projet Mine Arnaud m'inquiète beaucoup, principalement pour les impacts sur la santé et l'environnement. Notamment pour ces raisons, je crois que ce projet est inacceptable.

Mylène Roy